

# COMPTE RENDU



# J' MON QUARTIER

**20 RENCONTRES POUR ÉCHANGER**

## RETOUR SUR

***LA RENCONTRE DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018  
QUARTIER DE PETIT-FORT-PHILIPPE***

Square des savants, bd Pascal, rue Arago, square Copernic, square Gay Lussac, square des Flandres, rue des Frères Lumière, square Berthelot, square du Roussillon, rue des Vosges, rue des Alpes, square des Cévennes, rue des Pyrénées, rue Pierre Brossolette (de la Rue des Pyrénées à la rue Claude Bernard)

Dans le cadre des dispositifs de démocratie participative, nous avons souhaité avec mon équipe municipale, proposer une nouvelle opération qui s'inscrit dans la continuité de Paroles d'habitants.

C'est donc au cœur des quartiers que nous voulons poursuivre le dialogue et la proximité au travers du dispositif « J'aime mon quartier ».

Découpé en 20 rencontres, nous avons entrepris la cinquième visite dans le quartier du centre ville.

Après un temps d'échange avec les habitants, une visite de quartier nous a permis de faire le point sur les sujets et problématiques qui vous préoccupent dans votre quartier.



## A SAVOIR

Seuls les sujets généraux sont consignés dans ce compte-rendu, mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite ont été répertoriés par le Service Vie Associative et Citoyenne (service pilote) et seront transmis aux services concernés.

Soyez donc certains que ce dernier assurera un suivi tout particulier des dossiers évoqués.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

**Bertrand Ringot**, Maire de Gravelines  
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe



# SUJETS ÉVOQUÉS

## QUARTIER DU POLDER : RÉHABILITATION DES LOGEMENTS PARTENORD HABITAT

Ayant près de 40 ans, les 76 maisons du Polder ne répondaient plus aux exigences thermiques en vigueur. Soucieux d'améliorer le cadre et la qualité de vie des locataires du quartier, Partenord Habitat a entamé un programme très ambitieux de réhabilitation en offrant des produits thermiquement performants répondant aux exigences de confort actuelles.

Pour atteindre cet objectif, l'office a mobilisé 5,4 M€, soit plus de 71 000 € par logement. Le raccordement des maisons au réseau gaz de ville, l'isolation des murs et toitures, le remplacement des portes d'entrée et des portes isolantes entre les logements et leurs garages, celui des couvertures, l'installation de chaudière à condensation et d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), ainsi que la mise en sécurité des installations électriques, amélioreront la performance énergétique des logements les faisant passer d'une étiquette G à C.

La fin de chantier est prévue courant janvier 2019.



## LE DEVENIR DE SPORTICA

La question du devenir de Sportica a été évoquée lors de cette rencontre. M. le Maire rappela que plus d'une centaine de personnes travaillent pour ou autour de Sportica : salariés de l'équipement, de l'hôtel du polder et de la galerie marchande.



Quelques chiffres : 500 000 euros par an de travaux sont entrepris depuis ces 10 dernières, soit plus de 5 millions d'investissement (numérisation du cinéma, informatisation du bowling, changement des verrières, agrandissement de la salle de musculation, réfection de la piscine...).



La piscine : une réflexion est menée afin de valoriser la piscine (bassin ludique) et la rendre plus attractive.

L'hôtel du Polder : il a été vendu à un groupe hôtelier qui a programmé des travaux, afin d'en faire un hôtel de type 2 ou 3 étoiles.



La salle de Basket : la salle est actuellement en capacité d'accueillir 2 700 places assises. Plusieurs hypothèses sont actuellement à l'étude, afin de conforter la salle dans la Jeep Elite.

## POINTS ABORDÉS LORS DE LA VISITE

### VOIRIE/TROTTOIR

- > Des trous et bosses ont été constatés sur certaines voies, ainsi que des remises de niveau à prévoir. Une demande a été faite auprès de la C.U.D.
- > Le marquage au sol du parking Rue des Alpes sera prévu avant la fin de l'année.
- > Le projet de sens unique de la rue des Vosges a été de nouveau évoqué par certains riverains. Un sondage sera effectué auprès des habitants du quartier par la Police Municipale, afin de solliciter l'avis de tous les riverains concernés.
- > A la demande des riverains, une demande a été formulée auprès de la C.U.D. pour un marquage d'un passage piéton entre le 17 et 19 Rue des Frères Lumière.

### CADRE DE VIE

- > Des poubelles et bancs seront prévus dans certains endroits du quartier.
- > Habillage des transformateurs électriques de la ville : Atouts Ville propose de mettre en place un projet de tags avec le secteur Jeunes.

### VITESSE EXCESSIVE

- > Boulevard de l'Europe : un panneau lumineux a été commandé et sera installé entre Sportica et boulevard Haussman, pour signaler le passage piétons.
- > Boulevard Pascal et aire de jeux : des contrôles réguliers seront effectués par la Police Municipale.

### ESPACES VERTS

- > Les demandes d'entretien de certains espaces verts ont été prises en compte.



# LA VILLE VOUS INFORME !

## RÉGLEMENTATION SUR LES RALENTISSEURS EN MILIEU URBAIN

Afin de réduire la vitesse, de nombreux riverains sollicitent régulièrement l'installation de ralentisseurs.

Certes, l'efficacité et le coût modéré des ralentisseurs de type dos d'âne et de type trapézoïdal en font un des dispositifs les plus souvent utilisés.

Toutefois, leur mauvaise utilisation peut constituer un danger et peut générer une gêne importante pour les usagers et les riverains (telle que des nuisances sonores).

En effet, ces dispositifs de modération de vitesse répondent à des normes réglementaires strictes que nos services se doivent d'appliquer tout en assurant la sécurité et la tranquillité des habitants.

Deux types de ralentisseurs sont proposés : les ralentisseurs de type « dos d'ânes » et « trapézoïdaux » et les ralentisseurs de type « coussins » et « plateaux ».

### Les ralentisseurs de type dos d'âne ou de type trapézoïdal

### Les ralentisseurs de type de coussins et plateaux

Contrairement aux ralentisseurs de type dos d'âne et de type trapézoïdal, les coussins et plateaux ne font l'objet d'aucune réglementation, ni normalisation. Ils ne sont régis que par des recommandations techniques émanant du CERTU.

Les Coussins sont des dispositifs de surélévation qui ne couvrent qu'une partie de la chaussée et répondent également à des recommandations géométriques spécifiques identifiées dans le guide CERTU.

Pour toute information :  
Décret n°94-447 du 27 mai 1994 relatif aux caractéristiques et aux conditions de réalisation des ralentisseurs de type dos d'âne ou de type trapézoïdal  
<https://www.virages.com/Blog/Reglementation-Ralentisseurs>

Ces deux types de ralentisseurs ont été utilisés bien plus tôt que les coussins et plateaux. Ils ont été les premiers à bénéficier d'un cadrage réglementaire, aussi bien en matière de règles d'implantation que de caractéristiques géométriques (exemples : distance obligatoire entre deux ralentisseurs de 150 mètres minimum, implantation à moins de 200 mètres des limites d'une agglomération ou d'une section de route à 70 km/h, ainsi que dans les virages de rayon inférieur à 200 mètres et en sortie de virages à une distance de moins de 40 mètres, passages piétons obligatoire sur les ralentisseurs « trapézoïdaux »)

# VOTRE QUARTIER ÉVOLUE...

## LA RUE PIERRE BROSSOLETTE : UN CHANTIER DE GRANDE ENVERGURE

C'est en octobre 2017, que les travaux de la rue Pierre Brossolette ont pris fin par une remise à neuf complète.

Réalisés en grande partie par la Communauté Urbaine de Dunkerque, les travaux ont été effectués en deux phases dans la rue Pierre Brossolette d'avril 2013 à octobre 2017 : travaux d'assainissement, renouvellement du réseau d'eau pluviale, éclairage public et réfection de la voirie, signalétique au sol, restructuration de réseau et dépose des poteaux.

Les services techniques de la ville de Gravelines sont intervenus en ce qui concerne l'éclairage public.

### Chiffres clés :

**Cout global Des travaux :** 1 280 000€

> 249 995,36€ pris en charge par la ville de Gravelines

> 1 030 004,65€ pris en charge par la Communauté Urbaine de Dunkerque



## RÉNOVATION DES ÉCOLES SUZANNE LACORE ET COPERNIC

Dans le cadre du plan de rénovation des écoles de Gravelines, de nombreux travaux ont été réalisés depuis 2016 :

- Réfection des sols dans les classes, les vestiaires, le bureau
- Remise en peinture des vestiaires et de la salle de motricité
- Création d'un sanitaire PMR
- Conduite d'eau aérienne
- Salle de motricité
- Réfection de la salle du périscolaire, pose de carrelage et revêtement de sol, réfection des allées



## **CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE/ESPACE SANTÉ DE PETIT-FORT-PHILIPPE**



Le centre médico-scolaire, situé auparavant rue Pierre Brossolette, a déménagé dans les locaux rénovés de l'école Copernic.

En effet, trois classes ont été affectées et des travaux ont été aménagés par la ville de Gravelines et les ateliers d'AGIR : pose de carrelage, mise en peinture.

Arrivé en 2015, le centre médico-scolaire est composé d'un médecin scolaire et d'une secrétaire.

Cette délocalisation a permis de transformer l'ex-médecine scolaire en deux cabinets médicaux/paramédicaux et d'accueillir un médecin généraliste depuis mai 2016 et une sage-femme en mai 2018.



### **ENCOMBRANTS**

Prochain ramassage des encombrants  
dans votre quartier :

**Jeudi 6 décembre 2018**

## **POUR TOUT SUIVI OU RENSEIGNEMENT**

**Service Vie Associative et Citoyenne**

BP 209 - 59820 Gravelines

**Tél. 03 28 23 59 92**

[jaimemonquartier@ville-gravelines.fr](mailto:jaimemonquartier@ville-gravelines.fr)

**f** Maison des Associations  
et du Citoyen Gravelines